

Site Natura 2000

Montagne Saint-Pierre

BE33003



Carte d'identité

| | | | |
|---------------------|------------------------|--|------------|
| Superficie | 241,64 ha | Direction du DNF | Liège |
| Communes concernées | Bassenge, Oupeye, Visé | Date d'adoption de l'arrêté de désignation | 14/04/2016 |

Description du site

Composé essentiellement de coteaux calcaires au sein d'un paysage bocager riche en haies et bosquets, le site de la Montagne Saint-Pierre abrite de nombreux habitats et espèces remarquables. Citons tout d'abord les pelouses calcaires caractérisées par une étonnante diversité d'orchidées, puis les prairies maigres de fauche ainsi que les falaises à végétation calcicole. À ces milieux ouverts viennent s'ajouter les milieux forestiers, notamment les hêtraies à aspérule et hêtraies calcicoles ainsi que les forêts de ravins où le sol est plus superficiel. La Montagne Saint-Pierre comporte de multiples cavités souterraines colonisées par de nombreuses chauves-souris en période d'hibernation. D'un point de vue ornithologique, le site se trouve sur un couloir migratoire très important. Le hibou grand-duc est notamment présent dans les falaises rocheuses.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Pelouse calcicole

| Nom de l'habitat (type d'UG) | Surface (ha) |
|---|--------------|
| Hêtraies à aspérule (UG 8) | 49,93 |
| Hêtraies calcicoles (UG 8) | 24 |
| Pelouses calcicoles* (UG 2) | 11 |
| Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2) | 2,31 |
| Végétation des rochers calcaires (UG 2) | 1,64 |
| Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6) | 0,65 |
| Chênaies-charmaies (UG 8) | 0,65 |
| Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1) | 0,17 |

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Ecaïlle chinée

| Oiseaux | Mammifères |
|--------------------|------------------------------------|
| Bondrée apivore | Castor d'Europe |
| Grand-duc d'Europe | Grand Murin |
| Milan noir | Vespertilion à oreilles échancrées |
| Pic mar | Vespertilion de Bechstein |
| Insectes | Vespertilion des marais |
| Ecaïlle chinée | |
| Poissons | |
| Bouvière | |
| Chabot | |

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1:50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
 Natagriwal: www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
 Source des données: M.B. du 23/06/2016